

⇒ **Achat terrains pour élargissement chemin de Labracadelle**

Le Conseil Municipal décide d'acquérir au prix de 2.000 F une partie de terrain appartenant à Monsieur DECOUARD. Ce terrain de 10 m² permettra d'élargir l'emprise de la voie dénommée « chemin de Labracadelle ».

⇒ **Demande de subvention DGE pour construction groupe scolaire**

Par délibération du 14 décembre 2000, une

subvention a été sollicitée pour une tranche de travaux d'un montant de 4.078.009 F HT.

Compte tenu de l'importance du projet, Monsieur le Sous-Préfet souhaite que seules les études soient prises en compte dans le dossier présenté cette année.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention au taux de 50 % portant sur les études évaluées à 840.965 F HT.

Civisme



Les réunions publiques organisées en préparation des élections municipales ont permis d'entendre vos préoccupations et vos souhaits. Il est à noter que souvent ont été pointés des mécontentements directement liés à l'incivisme dont certains font preuve et qui nuit au bon voisinage et à une vie collective sereine et harmonieuse.

Ont été plus particulièrement cités :

- le dépôt de déchets ménagers dans les containers sans utiliser de sacs poubelles, ce qui provoque des émanations de mauvaises odeurs.
- le dépôt d'encombrants autour des containers d'ordures ménagères.
- le bruit, tard dans la nuit, d'enfants ou d'adolescents jouant dans les rues aux abords des maisons.
- l'excès de vitesse dans les rues des villages et des lotissements.

On peut ajouter à cela :

- les rues, les trottoirs ou les places souillés par des huiles de moteurs ou du fuel.
- des chiens que l'on laisse divaguer sans surveillance.
- l'utilisation de tronçonneuses, tondeuses, débroussailleuses ou autres outils bruyants en dehors des heures autorisées.
- le dépôt de gravats qui nuit au site.

Une autodiscipline en bonne intelligence, dans le respect d'autrui et de la qualité de notre environnement, est une règle citoyenne élémentaire que chacun devrait s'imposer.

Symbole du temps

A Burlats, en bordure de l'Agoût aux abords du Pavillon Adélaïde, au lieu dit « la Grave » a été planté un cèdre. Dans notre mémoire, il restera le symbole vivant du début du nouveau millénaire.



Schéma d'assainissement de Burlats

Depuis plusieurs années, la Commune de Burlats s'est engagée dans une politique d'aménagement et d'assainissement pour un véritable programme de dépollution.

Au cours de cette étude, vous serez amenés à rencontrer les ingénieurs et techniciens du bureau SIEE.

Selon les conclusions des investigations, des inspections de type « Test à la fumée », « Inspection vidéo », « Contrôle au colorant des gouttières raccordées » pourront être engagées.